

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation pour une LPPR plus ambitieuse

Depuis l'annonce du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche, le Conseil scientifique du CNRS s'est investi avec l'ensemble du comité national pour contribuer à faire un diagnostic de la situation issu d'une longue réflexion qui a abouti à des propositions le 4 juillet 2019 [1].

Si le diagnostic est très proche de celui présenté dans le projet de LPPR, les solutions proposées divergent. Le Conseil scientifique affirme son soutien à la motion de la C3N du 24 juin 2020 [2], aux conclusions du CESE du 24 juin 2020 [3] ainsi qu'au communiqué du COMETS du 1^{er} juillet 2020[4].

Les orientations actuellement proposées ne permettront pas d'atteindre les niveaux de pays de l'OCDE, notamment les 3% du PIB. Le Conseil scientifique du CNRS attend une loi qui répondra aux défis de la science sur le long terme, aux besoins pérennes de la communauté scientifique, ainsi qu'aux exigences de la société en matière de recherche.

[1] <https://www.cnrs.fr/comitenational/Actualites/actualite5.htm>

[2] https://www.cnrs.fr/comitenational/struc_coord/c3n/motions/Motion_C3N_Pour-une-autre-LPPR.pdf

[3] https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2020/2020_13_programmation_pluriannuelle_recherche.pdf

[4] <https://comite-ethique.cnrs.fr/1932-2/>

Texte adopté à l'unanimité le 10 juillet 2020

Dorothee BERTHOMIEU
Présidente du Conseil scientifique

Destinataires :

- Mme Frédérique VIDAL, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- M. Antoine PETIT, Président Directeur Général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, Directeur Général délégué à la science
- M. Olivier COUTARD, Président de la CPCN
- M. Dmitry PEAUCELLE, Coordinateur de la C3N.

Copie à :

- Présidents des groupes politiques de l'Assemblée Nationale : M. Olivier BECHT, Groupe Agir ensemble

M. Gilles LE GENDRE, Groupe La République en Marche ; M. Damien ABAD, Groupe Les Républicains ; M. Patrick MIGNOLA, Groupe du Mouvement Démocrate et apparentés ; Mme Valérie RABAULT, Groupe Socialistes et apparentés ; M. Jean-Christophe LAGARDE, Groupe UDI & Indépendants ; M. Jean-Luc MELENCHON, Groupe La France insoumise ; M. André CHASSAIGNE, Groupe de la Gauche démocrate et républicaine ; M. Philippe VIGIER, Groupe Libertés et Territoires ; M. Matthieu ORPHELIN, Groupe Écologie Démocratie Solidarité.

- M. André LE BIVIC, directeur de l'INSB, M. Nicolas ARNAUD directeur de l'INSU, Mme Stéphanie THIEBAULT directrice de l'INEE, M. Jacques MADDALUNO directeur de l'INC, M. Francois-Joseph RUGGIU directeur de l'INSHS, Mme Astrid LAMBRECHT directrice de l'INP, M. Ali CHARARA directeur de l'INS2I, M. Reynald PAIN directeur de l'IN2P3, M. Jean-Yves MARZIN directeur de l'INSIS, M. Pascal AUSCHER directeur de l'INSMI.

- Mme Claudine GILBERT, présidente du CS INP, M. Olivier DRAPIER, président du CS IN2P3, M. Serge SIMOENS, président du CS INSIS, Mme Beatrice MARTICORENA, présidente du CS INSU, M. Olivier SANDRE, président du CS INC, Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CS INSHS, M. Yaël GROSJEAN, président du CS INSB, Mme Isabelle QUEINNEC, présidente du CS INS2I, Mme Patricia GIBERT, présidente du CS INEE, M. Rémi CARLES, président du CS INSMI